

DÉCISIONS PRISES DEPUIS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DÉCEMBRE 2023

Décision N°	Prestataire concerné	Objet de la décision	Reçue en Préfecture le
2023-11-27	Association JPF	Signature d'un contrat de prestations pour la réalisation d'un thé dansant le 05 décembre 2023 au sein de la Résidence Autonomie « Le Sourire » pour un montant de 150€ TTC (non assujetti à TVA)	24/11/2023
2023-12-28	Association COTE DANSE	Signature d'un contrat de prestations pour la réalisation d'un spectacle musical le 20 décembre 2023 au sein de la Résidence Autonomie « Le Sourire » pour un montant de 250€ TTC (non assujetti à TVA)	15/12/2023
2024-01-01	Société MAJ ELIS AQUITAINE	Signature d'un marché de location et entretien des vêtements de travail pour les services de restauration du CCAS , d'une durée d'un an à compter du 15 janvier 2024, pour un montant maximum annuel de 39 999,99€ HT	16/01/2024
2024-01-02	Association ARIANE PRODUCTIONS	Signature d'un contrat de prestations pour la réalisation d'une animation musicale de Alain VICCENTE le 06 février 2024 au sein de la Résidence Autonomie « Le Sourire » pour un montant de 210€ HT soit 221,55€ TTC (TVA 5,5%)	30/01/2024